NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/90
7 février 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 7 FÉVRIER 2000, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre que le Président du Conseil de sécurité m'a adressée le 27 janvier 2000 au sujet de la nomination de M. Hans Blix au poste de président exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) (S/2000/61).

Étant donné que M. Blix a indiqué qu'il serait prêt à prendre ses fonctions le 1er mars 2000, je l'ai nommé au poste de président exécutif de la COCOVINU à compter de cette date.

Conformément au paragraphe 5 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai engagé des consultations au sujet de la nomination des commissaires de la COCOVINU. Je compte être en mesure de prendre l'avis des membres du Conseil sur cette question à la fin du mois.

Une fois qu'il aura pris ses fonctions, M. Blix compte présenter au Conseil de sécurité un plan d'organisation de la COCOVINU conformément au paragraphe 6 de la résolution 1284 (1999) du Conseil.

(Signé) Kofi A. ANNAN

00-28411 (F) 070200 070200